

PROSPECTUS
DU
COLLEGE DE MONNOIR

Le COLLEGE DE MONNOIR, fut fondé en l'an 1853, par Mr. le Grand Vicaire E. Crevier, dans le but de préparer les jeunes gens, non seulement à l'Etat Ecclésiastique et aux hautes fonctions de la vie civile, mais aussi au commerce et aux arts. Le Cours d'Etudes, dans lequel l'Instruction Religieuse tient le premier rang se divise donc en deux sections : le Cours Commercial et le Cours Classique.

Le Cours Commercial est de trois ans. Il comprend l'étude des Langues Française et Anglaise, des Mathématiques, de la Tenue des Livres, de l'Histoire, de l'Art Epistolaire etc. etc. en un mot, de tout ce qui prépare aux carrières commerciales et industrielles.

Il y a aussi une classe préparatoire pour les Elèves trop peu avancés pour entrer dans ce Cours.

Le Cours Classique qui fait suite au Cours Commercial est de six ans. Il embrasse les Langues Grecque et Latine, l'Histoire, les Mathématiques, les Belles-Lettres, la Rhétorique, la Philosophie Intellectuelle et Morale, l'Astronomie, la Chimie, la Physique, en un mot, tout ce qui prépare aux carrières libérales.

Les principaux membres du Collège sont Prêtres. Le corps enseignant est composé de Prêtres et d'Ecclésiastiques.